

dissertation juridique de droit constitutionnel

Par **marly1101**, le **16/10/2008** à **21:33**

Bonjour, j'ai une dissertation de droit constitutionnel:

[b:2nqudy4c]Le régime présidentiel, régime d'un président fort ? [/b:2nqudy4c]

[u:2nqudy4c]1. Le régime présidentiel américain: un régime d'un président fort [/u:2nqudy4c]

[u:2nqudy4c]2 Le régime présidntiel américain, régime d'un président faible [/u:2nqudy4c]

Qu'en pensez-vous ?

Par **x-ray**, le **17/10/2008** à **08:49**

Bonjour,

Si je lis ton plan, la première chose que je fait, c'est de relire le sujet en me disant que je l'ai mal lu : le régime présidentiel AMERICAIN, régime d'un président fort ? Ah..non...y'a pas américain...

Par **marly1101**, le **17/10/2008** à **09:55**

[quote="x-ray":2rpz5aaw]Bonjour,

Si je lis ton plan, la première chose que je fait, c'est de relire le sujet en me disant que je l'ai mal lu : le régime présidentiel AMERICAIN, régime d'un président fort ? Ah..non...y'a pas américain...[/quote:2rpz5aaw]

daccord mais seul les états-unis ont un régime PRESIDENTIEL !

Par **x-ray**, le **17/10/2008** à **11:53**

Si les Etats-Unis sont l'exemple type du régime présidentiel, celui-ci n'en demeure pas moins une catégorie de classification des régimes, en opposition au régime parlementaire...

Si ton chargé de TD avait attendu que vous vous intéressiez uniquement aux Etats-Unis, il aurait écrit, "le régime AMERICAIN...".

Enfin, il me semble que d'autres régimes sont des régimes présidentiels : la Russie et une grande partie des régimes d'Amérique du Sud...qui ont parfois déformé le régime présidentiel pour aboutir au "présidentialisme" (intéressant pour ton sujet, non ?)

Et encore, on ne parle que de la période contemporaine...

Lire un sujet est le premier travail, me semble-t-il, pour aboutir à un bon devoir. Mais après, tu fais ce que tu veux...

Par **marly1101**, le **17/10/2008 à 12:02**

[quote="x-ray":349f71qs]

Si ton chargé de TD avait attendu que vous vous intéressiez uniquement aux Etats-Unis, il aurait écrit, "le régime AMERICAIN...".

...[/quote:349f71qs]

Certes, mais elle nous a distribué 2 documents qui ne parlent que du régime présidentiel américain.

enfin je prends en compte ta remarque ...

Par **Ishou**, le **17/10/2008 à 13:37**

Quand on demande aux autres ce qu'ils pensent, faut encore prendre en compte les conseils donnés au lieu de s'obstiner

Par **marly1101**, le **18/10/2008 à 17:31**

re-bonjour,

J'ai une question,

sachant que les pouvoirs du congrès affaiblit les pouvoirs du président.

M'est -il possible de faire une partie sur le président, unique détenteur du pouvoir executif et une partie sur le congés qui fait contrepoids aux pouvoirs du président ou alors vaut-il mieux que je les confronte tout au long de mon devoir ?

Merci de vos réponses

Par **Ishou**, le **18/10/2008** à **17:54**

C'est bateau de faire une partie sur chacun.

Par **julie-laure**, le **19/10/2008** à **09:53**

je trouve ton premier plan trop "sec"
moi je définirais dans mon intro le régime présidentiel, dans mon développement j'étudierais la séparation des pouvoirs, l'importance plus ou moins grande des pouvoirs de chacun dans un régime présidentiel, la centralisation, la place certes importante du président tempéré néanmoins par le congrès...
enfin ce sont les idées qui me viennent en vrac à l'instant; après à toi de voir!

bonne chance Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **19/10/2008** à **10:43**

Pour moi ce plan ne va pas du tout.

Déjà le I) reprend l'intitulé du sujet alors que ton sujet tu es censée en parler dans tes deux parties, et qu'il ne faut jamais reprendre mot pour mot le sujet.

En plus c'est vraiment trop facile comme plan, même si ton contenu veut dire ça il va falloir mieux habiller tes titres.

Même si les documents que tu as eu ne parlent que du régime américain à mon avis tu dois surtout faire un rapprochement avec la France pour voir ce qui diffère, Ray a tout à fait raison, si c'était seulement sur le régime américain ce serait précisé dans le titre du sujet.

Par **Regnareb**, le **19/10/2008** à **12:33**

J'ai exactement le même sujet à traiter, pour la semaine prochaine (Peut-être sommes-nous dans la même faculté ?!)

Voici le plan que je vais faire je pense (malgré quelques hésitations et quelques possibles changements)

Par **Thibault**, le **19/10/2008** à **15:27**

En effet, les deux B étant en quelque sorte des parties "exemple", ça ne le fait pas trop ... les exemples devant illustrer le propos dans les développements, de préférence.

Pars du principe de base du régime présidentiel, en quoi c'est le régime d'un président fort, mais en quoi ce principe n'est pas vrai à 100€, peut subir quelques atténuations.

Si tu fais ce travail, ça vient tout seul. Mais le plan de départ est prometteur.

Par **Regnareb**, le **20/10/2008** à **11:47**

Rappel du sujet : Le régime présidentiel, régime d'un président fort ?

I) Le régime présidentiel, un régime ouvert à un président fort. (titre non définitif car trop ressemblant au sujet)

A) La théorie du régime présidentiel.

-Définition du régime présidentiel (en général)

B) Un président à la tête du pays / du pouvoir.

-Les pouvoirs du Président, de façon à montrer qu'il est en haut du pouvoir.

II) Un équilibre tout de même.

A) Un Parlement tout de même présent.

-Les pouvoirs du Parlement dans ce régime, montrés de façon à nuancer ceux du président.

B) L'existence de moyens d'action.

-Différentes procédures existantes et qui ont existé.

Cette version me semble mieux que la précédente, qu'en pensez vous ?

Nb: la signature n'est plus d'actualité >.<

Par **marly1101**, le **20/10/2008** à **18:26**

Slit, à mon avis, la Définition du régime présidentiel se fait à l'introduction et pas dans le A.

Bon courage, je suis également en plein dedans

Par **Calorifik**, le **20/10/2008** à **18:32**

Mais dites moi, la faculté de première années (POITIERS) est bien représentée ici !
Groupe A ou B ? Et le prof de constitutionnel, vous avez qui ? Personnellement j'ai un black très gentil qui dit très souvent "bien bien bien!!" :d

Par **marly1101**, le **20/10/2008 à 18:53**

[quote="Calorifik":27bprnv9]Mais dites moi, la faculté de première années (POITIERS) est bien représentée ici !

Groupe A ou B ? Et le prof de constitutionnel, vous avez qui ? Personnellement j'ai un black très gentil qui dit très souvent "bien bien bien!!" :d[/quote:27bprnv9]

Groupe B

Je vois qui c'est.

Si tu es dans le groupe B, à cet heure-ci, nous sommes censés avoir cours de sociologie

politique ^^ Image not found or type unknown

Par **Calorifik**, le **20/10/2008 à 20:16**

Tu es dans le groupe B. Qui es-tu donc ? Tu te met ou pendant les cours en règle générale ?

Par **Regnareb**, le **20/10/2008 à 20:56**

Je suis moi aussi dans le groupe B. Et j'ai aussi notre ami "toc, toc, toc" (bruit avec la langue), "waooo" (lorsque personne ne sait répondre), et "bien bien bien"

L' échéance approche : MARDI 14H20...

Par **marly1101**, le **21/10/2008 à 18:19**

[quote="Regnareb":1eqj79zm]Je suis moi aussi dans le groupe B. Et j'ai aussi notre ami "toc, toc, toc" (bruit avec la langue), "waooo" (lorsque personne ne sait répondre), et "bien bien bien"

L' échéance approche : MARDI 14H20...[/quote:1eqj79zm]

Alors puisque l'échéance est passée, ce chargé de TD a t-il fait une correction ?

la mienne est à rendre jeudi !